

## Echanges internationaux – FAQ pour les échanges

### Qui s'occupe des relations internationales en SGM ?

✓ *Responsables Relations Internationales (RRI) :*

Pour 4SGM : Alain Fave (Tel 84 64 ; alain.fave@insa-lyon.fr)

Pour 5SGM : Damien Fabrègue (Tel 81 79 ; damien.fabregue@insa-lyon.fr)

✓ *Secrétaire Relations Internationales (SRI) :*

Elisabeth Rey (Tel 83 30 ; elisabeth.rey@insa-lyon.fr)

✓ *Organisation des Relations Internationales en SGM :*

- Alain Fave s'occupe des départs durant la 4SGM
- Damien Fabrègue s'occupe des départs durant la 5SGM
- Bruno Masenelli s'occupe des étudiants étrangers arrivant en échange en SGM

### Qui peut partir en échange ?

En SGM, a priori tout le monde peut partir en échange à l'exception des admis directs de 4<sup>ème</sup> année. Ces derniers ne peuvent pas partir en échange à cause de la règle dite des trois semestres qui impose pour obtenir son diplôme INSA d'avoir passé trois semestres de formation à l'INSA.

Il n'y a pas de quota de places disponibles pour les échanges. C'est le jury de fin d'année qui donne ou pas l'autorisation finale de départ sur la base des résultats académiques et de tout autre élément concernant le candidat (absence, comportement, ...).

### Quand partir en échange ?

Il n'y a pas de bons ou mauvais moments pour partir. Un départ en 4SGM n'est pas mieux ou moins bien qu'en 5SGM. Par contre tous les moments sont différents, et le départ doit être pensé à partir d'un projet de formation et en fonction de son degré de maturité personnel. Ces éléments peuvent être notamment discutés avec votre tuteur, les RRI, les enseignants.

### Pourquoi partir en échange ?

Pour répondre à un projet personnel de formation. Les raisons sont donc souvent très variées même si l'aspect linguistique est souvent présent.

Parce qu'on y est un peu obligé... les entreprises demandent souvent aux étudiants d'avoir effectué un séjour à l'étranger (échange ou stage).

### Où partir en échange ?

Partout où l'INSA-Lyon et SGM ont des accords d'échanges.

En Europe, il existe des accords spécifiques entre SGM et les Universités partenaires européennes (accord Erasmus). Hors Europe, il s'agit d'accords globaux entre l'INSA et les Universités partenaires. Pour connaître les Universités Européennes partenaires de SGM, voir le panneau d'affichage au secrétariat de l'International.

La destination doit être en accord avec votre projet de formation. Attention à ne pas vous focaliser sur une destination unique, mais restez ouverts sur deux à trois destinations pertinentes.

A noter que les échanges au Royaume Uni et en Australie ne sont autorisés qu'en 5SGM.

Par ailleurs, à cause du déséquilibre des échanges avec les pays anglo-saxons (très difficile de faire venir des étudiants anglophones en France), les places dans les pays anglo-saxons (Australie, Canada, Irlande, USA) sont très rares, donc très difficiles à obtenir et souvent réservées aux étudiants avec de (très) bons dossiers académiques. C'est également le cas aujourd'hui pour les pays Nordiques. N'hésitez pas à en parler avec les RRI afin de pouvoir évaluer vos possibilités de partir vers ces destinations.

Si vous êtes intéressés pour aller dans une destination anglophone en particulier pour améliorer votre Anglais, pensez aussi aux possibilités de jobs d'été en 3SGM ou aux stages longs à l'étranger. Autre possibilité: les pays où les cours sont en anglais: Inde, Singapour (à degré moindre en Corée).

**Pour vos vœux, choisissez 2 pays différents.** Si vous souhaitez partir dans un pays difficile à obtenir (Australie, USA, Canada, Royaume-Uni etc...), placez-le en 1<sup>er</sup> vœu et choisissez en 2<sup>ème</sup> vœu une destination « raisonnable » (Amérique latine, Chine, Japon, Europe...).

### ■ Comment partir en échange ?

En respectant un calendrier et des procédures administratives que l'on doit entamer un an avant son départ. Typiquement, cela commence par une inscription en ligne sur le site de la DRI en Octobre-Novembre. **Attention, il faut s'inscrire AVANT la date de clôture sinon pas de départ !**

Ces procédures sont répertoriées dans le passeport international édité par la DRI (Direction Relations Internationales) qui doit être un « pdf de chevet » pour tout candidat à un échange.

Un projet d'échange est un projet personnel, il vous appartient d'être **pro-actif**, de suivre votre dossier, d'aller chercher les informations qu'il vous faut (par exemple le niveau de langue requis par l'université), de respecter les délais ...

### ■ Comment sont choisis les étudiants pour une université donnée ?

Le critère de base utilisé est le dossier académique en privilégiant les résultats les plus récents.

- Hors Europe, ce sont des accords globaux INSA et pas spécifique département. Le point de départ est donc une répartition proportionnelle des places sur les départements de l'INSA pondérée par la qualité des dossiers que présente chaque département. A l'issue de cette négociation inter-départements, SGM connaît ses places disponibles hors Europe. Seuls les très bons dossiers peuvent être présentés dans les destinations très demandées comme USA, Canada, Australie, Singapour.

- En Europe, ce sont des accords par département, et le nombre de place pour SGM est fixé à l'avance et il n'y a pas de répartition préalable des places entre les départements de l'INSA. Des réunions préalables sont réalisées dès novembre pour limiter le plus tôt possible le nombre de candidats sur une même destination. Critère de choix : résultats !

Les places pour SGM étant connues, l'affectation nominative sur une destination est faite en général juste après le jury du premier semestre fin février. Seul les cas des réseaux GE3, GE4, CREPUQ ou ORA est décidé par le RRI avant le jury SGM car ces réseaux demandent les dossiers dès janvier.

A qualité de dossier équivalent, un 4SGM est prioritaire sur un 3SGM.

■

## **Double diplôme**

Le département SGM a une convention de double diplôme avec l'Université de TOHOKU (Sendai, Japon).

Pour les étudiants intéressés, cette formation s'organise ainsi :

Vous faites la 4SGM à l'INSA, puis vous partez à Sendai pour 5 semestres : 1 semestre consacré à l'apprentissage de la langue, 2 ans de Master de Tohoku. Cela rallonge bien sûr la scolarité, mais c'est une opportunité assez unique d'effectuer un séjour longue durée au Japon pour appréhender sa culture, ses méthodes de travail...

Contact SGM : Alain Fave

Il y a également un DD avec l'université de Georgia Tech (USA). Le programme dure 18 mois. Après votre 4<sup>ème</sup> année, un semestre est effectué à GeorgiaTech Lorraine (Metz), puis un semestre à Georgia Tech Atlanta (USA). Enfin, un stage d'un semestre valide le tout.

A noter qu'il s'agit d'un programme payant et très sélectif au niveau académique (typiquement 15% meilleurs étudiants).

## **LE CONTRAT D'ETUDE**

### **Dans quel format rédiger son contrat d'études ?**

Le contrat d'études doit être réalisé dans un format excel standard fourni par la SRI et envoyé par mail pour validation au RRI suffisamment tôt avant la date limite pour qu'il puisse être validé et/ou modifié.

Afin que le RRI puisse juger de la pertinence de votre programme, joignez également un document word dans lequel seront décrits les cours que vous proposez de suivre.

### **Combien dois-je mettre de crédits dans mon contrat d'études ?**

En Europe, la base est normalement de 30 crédits ECTS par semestre, soit 60 ECTS par an. Le fait d'être à l'étranger, d'avoir à jongler parfois avec des horaires incompatibles pour certains cours rend parfois difficile de valider ce nombre de crédits. Aussi, SGM exige au minimum 46 ECTS. Toutefois, s'en tenir à ce minimum est risqué car vous n'avez pas droit à l'erreur ... Nous vous conseillons 50 à 55 ECTS.

Hors Europe il y a toute sorte de crédits plus ou moins exotiques. 4 cours techniques par semestre est un minimum où que vous soyez dans le monde. A cela, il faut ajouter un cours non technique par semestre.

S'il y a un frein de l'université pour ajouter un cours à votre contrat d'études, merci d'indiquer au RRI la personne responsable (avec ses coordonnées) pour qu'il appuie officiellement votre demande par courrier. Vous étudiez pour obtenir un diplôme de l'INSA de Lyon, c'est donc à SGM de valider prioritairement votre contrat d'études.

Un projet technique peut remplacer un cours technique (voire 2 s'il est très important). Dans tous les cas, ce doit être fait en accord avec le RRI.

### **Que doit contenir un contrat d'études SGM ?**

En 4SGM, le contrat d'études doit être voisin du programme de 4SGM consultable sur <https://www.insa-lyon.fr/fr/formation/offre-de-formation2/g/d/m?y=4&s=1&p=728>

Ne cherchez pas à avoir un programme identique, c'est impossible ! Par contre les grandes thématiques techniques doivent se retrouver. Sinon, cela veut dire que vous ne pouvez pas demander cette université même si il y a des accords d'échanges.

### **Mon université d'accueil trouve que j'ai trop de cours. Que faire ?**

Votre échange doit valider un diplôme INSA. Vous devez donc remplir les contraintes académiques INSA et ne pas croire qu'il suffit de faire comme la moyenne des étudiants de votre université d'accueil !

Si votre université trouve qu'il y en a trop, contactez le RRI qui se chargera d'expliquer diplomatiquement la phrase ci-dessus ...

### **Pour les cours humanités, doit-on chercher les mêmes modules qu'en SGM et en particulier les langues ?**

Non, un échange autant dans sa préparation que dans son déroulement est déjà en soi très formateur.

**Attention néanmoins, pour valider votre diplôme vous devez atteindre un certain niveau en Anglais...**

### **Peut-on mettre des cours post-graduate dans son contrat d'études ?**

Dans un grand nombre d'universités, il y a une séparation under-graduate (4<sup>ème</sup> année) vs post-graduate (5<sup>ème</sup> année).

Certains cours pertinents pour la 4SGM peuvent être offerts en post-graduate.

En 4SGM, vous avez tout à fait le niveau pour suivre des cours post-graduate. Mais certaines universités voient d'un mauvais œil que des étudiants under-graduate (4SGM) demandent à suivre des cours post-graduate. Dans un contrat d'études 4SGM, il vaut donc mieux éviter de mettre trop de cours post-graduate car cela pourrait être une cause de refus de votre dossier. Par contre une fois accepté et sur place, il ne faut pas hésiter à demander des cours post-graduate et à faire appuyer votre demande si besoin par le RRI.

En 5SGM, vous êtes considérés pots-graduate donc pas de problème pour demander des cours post-graduate (et éventuellement undergraduate).

### **LE PFE**

**Tous les 5SGM en échange au premier semestre doit faire un projet de recherche (PFE). Un PFE SGM requiert au minimum 350h de travail en laboratoire.** Il correspond à 2,5 mois à temps plein ou un semestre à mi – temps (le complément correspondant au suivi des cours). Il sera validé 16 crédits ECTS. Certaines universités proposent des formats différents (15 ECTS pour certains projets, voire plus rarement 30 crédits incompressibles pour d'autres, pour un projet à plein temps sur un semestre). Dans ce cas, il conviendra de contacter votre RRI pour en discuter avec lui et choisir la meilleure option.

Tout comme vos cours, le sujet du projet doit être validé par le RRI. Pour cela, lui envoyer dès que possible le titre du projet, un résumé d'une page, le nom de l'encadrant et ses coordonnées, le lieu, les dates de début et fin, et le volume horaire prévu. Avant de pouvoir commencer votre projet, il faut qu'il ait été validé par le RRI.

Pour valider ce projet, il faut remettre un rapport de projet format papier relié et rédigé en français ou anglais accompagné d'une attestation officielle de l'enseignant responsable de projet mentionnant le titre du projet, le nombre de personnes impliquées, le temps passé et une appréciation qualitative sur le travail au sein du projet. Les étudiants doivent s'occuper de fournir ces documents.

### **Faut-il trouver le sujet de PFE avant de partir ?**

Vous devez penser à chercher un projet dès votre arrivée, voire avant. Prenez contact avec vos profs, allez dans les labos, faites un CV explicitant votre cursus, les matières et mot-clés déjà vus ....

### **Doit-on faire valider les sujets de PFE (5SGM) ?**

Tout comme vos cours, le sujet du PFE doit être validé par le RRI. Pour cela, lui envoyer dès que possible le titre du projet, un résumé d'une page, le nom de l'encadrant et ses coordonnées, le lieu, les dates de début et fin, et le volume horaire prévu. Avant de pouvoir commencer votre projet, il faut qu'il ait été validé par le RRI.

Attention : n'attendez pas pour chercher vos sujets de projet ; un semestre d'échange passe vite! Votre Projet de Fin d'Etude fera l'objet d'une évaluation par votre université d'accueil mais également d'une soutenance à l'INSA. La date de la soutenance sera fixée d'un commun accord entre vous et le tuteur INSA de votre P.F.E qui constituera un jury. Elle peut avoir lieu entre la fin de votre PFE jusqu'à fin septembre avant le jury final. Concernant le tuteur SGM, vous pouvez soit contacter directement un enseignant de SGM et communiquer son nom au RRI 5 SGM, soit celui ci demande directement à un enseignant à partir du résumé de votre sujet.

Vous aurez à réaliser un rapport pour votre université d'accueil (vous suivrez à ce titre les recommandations de votre tuteur sur place), qui pourra faire office de rapport pour SGM. Cependant, dans le cas où le rapport n'est pas en langue française ou anglaise, il vous est demandé de fournir (au tuteur INSA) une synthèse de ce rapport, d'une dizaine de pages, en français. ─

## **DIVERS**

### **Est-ce que le TOEFL est obligatoire pour cette Université ?**

A vous de trouver l'info sur le site web de l'université. Si elle n'y est pas, en prenant contact avec l'université.

### **Comment se passe l'affectation des bourses Rhône-Alpes en SGM ?**

Un ensemble global de bourses est donné à l'INSA. Ces bourses sont ensuite réparties sur les départements au prorata des demandes d'échanges.

### **On demande la traduction des cours année n et n-1 pour le dossier. Qui me les traduit ?**

Vous-même ! En aucun cas, c'est le secrétariat du département qui fait office de traducteur. Vous avez le droit de vous organiser à plusieurs. Des traductions faites par des étudiants les années précédentes sont sur le réseau intranet du département.

La liste des cours de SGM en anglais est accessible ici : <http://www.insa-lyon.fr/en/formation/second-cycle/offre-de-formation/offre-de-formation2>

─

### **J'ai besoin d'une lettre de recommandation pour mon dossier d'échange. Qui peut me la faire ?**

La personne la plus adaptée pour faire cette lettre est votre tuteur. En effet, c'est lui qui est censé vous connaître le mieux et qui sera à même de personnaliser cette lettre. Vous pouvez lui transmettre un bout de lettre de recommandation écrite par vous sur vous ! C'est un bon point de départ pour là encore personnaliser une lettre. Vous pouvez également solliciter le RRI ou tout autre enseignant du département.

### **Est-ce que je dois m'occuper de mes notes d'échange ?**

C'est impératif. Ce n'est pas SGM qui fera des relances si on ne reçoit pas de bulletin de notes. Attention, veillez donc à faire le nécessaire auprès de votre université pour que vos notes soient bien envoyées en SGM.

N'attendez pas d'être parti pour vous en préoccuper!!